



17-2024

DELIBERATION N°4
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES HAUTE VILLE
Séance du 13 Février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Absents excusés : 1

L'an deux mil vingt-quatre le 12 mars, à vingt heures **le conseil municipal** de la commune de St-Georges-Haute-Ville, dûment convoqué **s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M MILLET Frédéric, le maire.**

Date de convocation du conseil municipal : 8 mars 2024

Présents : Didier CHAMBON, Frédéric MILLET, Marie-Claire JASSERAND, Sylvie DALLERY, Christophe VACHERON, Isabelle BRUNEL, Serge LOMBARDIN., Odile PINTURIER, Didier MASSACRIER, Hervé DUQUESNE, Valérie GUILLAUME, Jean LESQUIR, Elisabeth LAFANECHERE.

Absents excusés : Julien DELHEUR

Secrétaire de séance : Marie-Claire JASSERAND

Objet : autorisation devis et demande de subventions

Le Maire rappelle que dans le cadre de l'aménagement de l'espace de la Roche, un devis est présenté pour ce qui concerne les toilettes sèches, une demande de subvention peut être faite dans le cadre de l'enveloppe territorialisée du département et autres organismes.

Un devis est proposé par la société :

BOISLI-BOISLA montant 9000 TTC

M le Maire invite le conseil à délibérer sur le contenu et le montant du devis et l'autoriser à demander une subvention sur l'enveloppe territorialisée au département.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire :

A signer ce devis

A faire une demande de subvention auprès du département

13 voix sur 13 voix exprimées

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Transmis au représentant de l'Etat le : 25/03/2024

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Maire, Frédéric MILLET,

A blue ink signature of Frédéric Millet, written over a circular official stamp of the Commune de Saint-Georges-Haute-Ville.

La secrétaire,

Marie-Claire JASSERAND

A blue ink signature of Marie-Claire Jasserand.

Le maire atteste que la présente délibération sera

Publiée et mise en ligne à compter du 26/03/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202285-20240325-delib4-cm3-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2024